



Liberté Égalité Fraternité

Campagne d'information et de prévention 2023 sur les "risques industriels majeurs"



8 établissements concernés dans votre bassin

BASF AGRI PRODUCTION BAYER CÉRÉGRAIN DISTRIBUTION COATEX RHÔNE SAÔNE ENGRAIS STOCKMEIER UKOBA INDUSTRIE UNIVAR



Toutes les informations sont à retrouver sur le site

lesbonsreflexes.com



Il existe plus de 120 établissements industriels dits "à risques majeurs" en Auvergne-Rhône-Alpes. Dont certains près de chez vous.

Engendrés par une production industrielle dont notre société a besoin, ces risques font l'objet de mesures drastiques pour éviter qu'un accident ne survienne. Mais le risque zéro n'existe pas...

Alors, lisez cette brochure et soyez prêts!



Le mot de la Préfète

Vous informer et vous protéger

Notre devoir est de vous protéger, mais aussi de vous informer.

Cette brochure (et ses compléments accessibles par QR code sur le site internet Les bons réflexes) vous présente les risques auxquels vous pouvez être exposés et la conduite à tenir en cas d'alerte. N'en négligez pas la lecture, il en va de votre sécurité et de celle de vos proches, car le risque nul n'existe pas. Si un accident survient, vous devez être prêts à agir en respectant les consignes de sécurité. Celles-ci sont simples à appliquer et capitales pour la protection de tous."

Fabienne Buccio, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Pourquoi cette campagne?

L'information sur les risques industriels majeurs est une obligation réglementaire. Tous les 5 ans, les industriels sont tenus de sensibiliser les riverains à l'existence des risques, à leurs conséquences potentielles et aux bons réflexes à adopter en cas d'accident.

Quelles sont les activités industrielles concernées?

Il s'agit notamment d'établissements classés « Seveso », d'installations nucléaires de base (INB), de stockages souterrains ou d'infrastructures de transport de matières dangereuses et de certains laboratoires. Ils font l'objet d'un Plan particulier d'intervention (PPI) qui définit l'organisation des secours et les moyens d'intervention en cas d'accident.

Quels sont les types de risques?

Selon la nature des produits impliqués, un accident peut entraîner un incendie, une explosion ou une émission de substances toxiques ou radioactives.

Pourquoi recevez-vous cette brochure?

Votre commune de résidence est touchée par le périmètre PPI d'un ou plusieurs établissements à risques.

Si VOUS recevez l'alerte, ayez les bons réflexes.

En cas de survenue d'un accident dans votre zone géographique, vous serez prévenu par une notification sur votre téléphone mobile (dispositif FR-Alert) et, dans la plupart des cas, par la sirène d'alerte. Ne paniquez pas, l'essentiel

à savoir se trouve dans cette brochure.

Il s'agit là des principaux moyens d'alerte, communs à tout le territoire. Pour savoir ce qui est prévu en complément dans votre zone d'habitation, contactez votre mairie!



Fermez portes, fenêtres et volets.



Écoutez la radio ou consultez les réseaux sociaux de votre préfecture.



Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques.



Vous laissez ainsi les réseaux disponibles pour les secours.

FR-Alert, comment ça marche?

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations, déclenché lors d'un accident industriel majeur, d'une catastrophe naturelle, d'un attentat... Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. En cas d'accident, vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Et la sirène, elle ressemble à quoi?

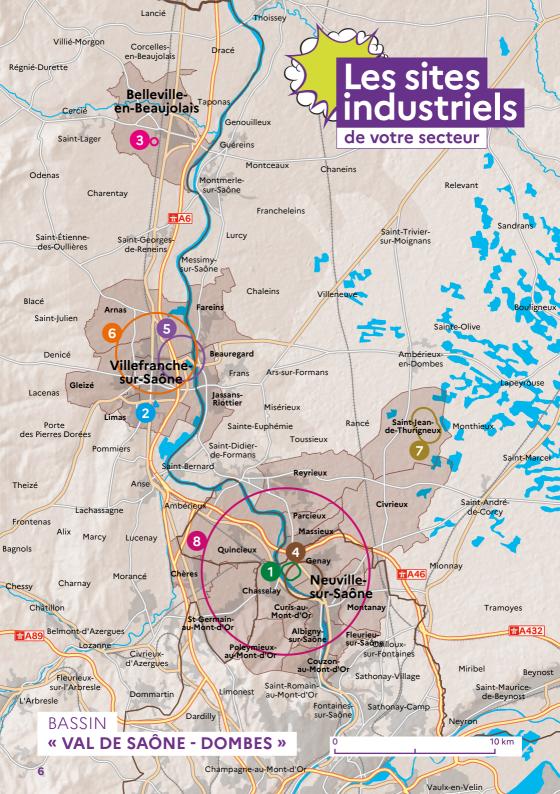
De nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques. Elle est testée en version courte le 1er mercredi de chaque mois à 12h par les sites équipés. Pour l'écouter, rendez-vous sur le site internet des Bons réflexes.





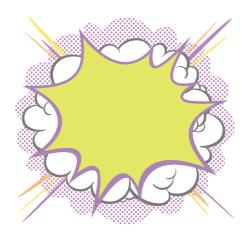






Les entreprises concernées.

Entreprises	Commune d'implantation	Principaux dangers	Périmètre d'information	Page
1 BASF AGRI PRODUCTION	Genay		300 m	8
2 BAYER	Limas		100 m	8
3 CÉRÉGRAIN DISTRIBUTION	Belleville		189 m	9
4 COATEX	Genay		680 m	9
5 RHÔNE SAÔNE ENGRAIS	Villefranche- sur-Saône		1153 m	9
6 STOCKMEIER	Arnas		2195 m	10
7 UKOBA INDUSTRIE	Saint-Jean- de-Thurigneux		440 m	10
8 UNIVAR	Genay		4550 m	10



LES DIFFÉRENTS RISQUES : QUE SIGNIFIENT LES PICTOGRAMMES ?



Risque d'explosion

Effets: Onde de choc (effet de surpression), projections de débris souvent accompagnées de dégagement de chaleur et de fumées.

Conséquences possibles: Traumatismes directs liés à l'onde de choc, blessures dues aux projections d'éclats et brûlures liées aux effets thermiques qu'une explosion neut créer



Risque d'incendie

Effets: Dégagement de chaleur (effet thermique) et de fumées (gaz) éventuellement toxiques.

Conséquences possibles: Brûlures, asphyxie et intoxication par les fumées.



Risque écotoxique

Effets: Dispersion dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour les organismes vivants et leur écosystème.

Conséquences possibles : Les produits dangereux pour l'environnement aquatique représentent une menace pour les organismes (poissons, crustacés, algues) et peuvent provoquer la dégradation

du milieu (faune et flore).



Effets: Dispersion dans l'air, dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour la santé.

Conséquences possibles: Les produits toxiques sont dangereux pour la santé. Ils peuvent provoquer des nausées, des irritations des yeux, de la peau, des atteintes des poumons ou plus généralement de l'organisme. Les émanations toxiques sont parfois inodores et incolores.

BASF AGRI PRODUCTION

ZI Lvon Nord Rue Jacquard 69727 Genay / Tél. 04 72 08 11 11 genay.accueil@basf.com

ou allez sur lesbonsreflexes.com/15a



Activités: Formulation, conditionnement, traitement de semences et stockages de produits phytosanitaires

Réglementation: L'arrêté préfectoral du 13 août 1996 modifié en 2017 puis complété en 2021 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2019







Périmètre de la zone à risques (PPI): 300 m

Les risques et leurs effets : explosion d'une cuve de formulation

BAYER

1 avenue Edouard Herriot - BP 442 69656 Villefranche-sur-Saône Cedex / Tél. 04 74 62 76 76

ou allez sur lesbonsreflexes.com/15b



Activités: Formulation, conditionnement et stockage de produits phytosanitaires

Réglementation: L'arrêté préfectoral du 16 janvier 2008 modifié réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2019







Périmètre de la zone à risques (PPI): 100 m

Les risques et leurs effets : incendie du dépôt de produits finis

CÉRÉGRAIN DISTRIBUTION



ou allez sur lesbonsreflexes.com/15c



Activités: Négoce et distribution de produits pour l'agriculture

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 9 juillet 2010 modifié en 2014 réglemente les activités du site / Les études de dangers de l'établissement sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2021







Périmètre de la zone à risques (PPI): 189 m

Les risques et leurs effets : incendie d'engrais ou des produits phytosanitaires

COATEX

35 rue Ampère - ZI Lyon Nord 69730 Genay / Tél. 04 72 08 20 00 stephanie.chaulet@arkema.com ou allez sur lesbonsreflexes.com/15d



Activités: Production et commercialisation de trois grandes familles de produits (additifs de rhéologies: émulsions, polyacrylates, polyuréthanes) à base aqueuse

Réglementation : L'arrêté cadre du 4 avril 1989 modifié en 2018 réglemente les activités du site / Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière révision datant de 2022

Périmètre de la zone à risques (PPI): 680 m









Les risques et leurs effets: explosion et incendie de vapeurs et liquides inflammables, emballement de réaction et émissions atmosphériques de substances toxiques

RHONE SAÔNE ENGRAIS

Zone portuaire Nord-Est - 234 route de Beauregard 69400 Villefranche-sur-Saône / Tél. 04 74 62 85 89 plateforme rse@groupe-oxyane.fr

ou allez sur lesbonsreflexes.com/15e



Activités: Stockage d'engrais solides

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 21 février 1995 modifié réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2022





Périmètre de la zone à risques (PPI): 1153 m

Les risques et leurs effets : détonation d'une case de produit comburant

STOCKMEIER FRANCE

235 rue Grange Morin 69400 Arnas / Tél. 04 74 60 19 00 arnas@stockmeier.fr ou allez sur lesbonsreflexes.com/15f



Activités: Stockage et distribution de produits chimiques

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 6 février 2017 modifié en 2021 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2023



Périmètre de la zone à risques (PPI): 2195 m

Les risques et leurs effets : dispersion de gaz toxique libéré en cas de mélange accidentel de produits incompatibles

UKOBA INDUSTRIE

1705 route de Lapeyrouse 01390 Saint-Jean-de-Thurigneux / Tél. 04 78 88 00 65 feuxartifice@pyragric.fr ou allez sur lesbonsreflexes.com/15g



Activités: Préparation de feux d'artifice destinés à la réalisation de spectacles pyrotechniques

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 31 juillet 2008 modifié en 2020 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2021



Périmètre de la zone à risques (PPI): 440 m

Les risques et leurs effets: détonation d'un dépôt de stockage d'articles explosifs

UNIVAR FRANCE

ZI Lyon Nord - Rue Jacquard 69730 Genay / Tél. 04 37 91 42 50 info.france@univar.com ou allez sur lesbonsreflexes.com/15h



Activités: Distribution de produits chimiques à des industriels intervenant dans les secteurs de la pharmacie, la cosmétique, la chimie, l'alimentaire, le traitement des eaux

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 6 mars 2012 modifié en 2015 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2021



Périmètre de la zone à risques (PPI): 4550 m

Les risques et leurs effets : dispersion de gaz toxique libéré en cas de mélange accidentel de produits incompatibles





Tout au long de l'année, pouvoirs publics et industriels travaillent ensemble pour réduire les risques à la source, garantir la sécurité de tous et limiter les conséquences en cas d'accident.

1

Réduction des risques à la source

Les industriels réalisent des études de dangers pour recenser l'ensemble des risques et mettre en place les mesures permettant de les maîtriser. Ces études sont instruites par l'État, qui réalise des inspections au moins une fois par an et peut demander des mesures de sécurité complémentaires.

Maîtrise de l'urbanisation

L'État et les collectivités organisent l'aménagement du territoire pour faire cohabiter au mieux activités industrielles et populations, et limiter les conséquences d'un éventuel accident.

(3)

Préparation aux situations d'urgence

Les industriels et les pouvoirs publics élaborent des plans de secours, déclenchables en cas d'accident par les sites ou par la Préfecture selon l'étendue du sinistre. Ces plans sont régulièrement testés lors d'exercices.

L'information du public

Une population informée des risques encourus et des bons réflexes à adopter en cas d'accident, c'est une population mieux protégée et qui facilitera les secours. C'est l'objet de cette campagne!

Tout sur le site internet lesbonsreflexes.com

À tout moment, retrouvez les informations utiles sur les risques industriels dans votre région et la conduite à tenir en cas d'alerte.





EN SAVOIR +

Pour connaître les mesures spécifiques prises par les établissements proches de chez vous : www.lesbonsreflexes.com

Pour connaître l'ensemble des risques de votre territoire : www.georisques.gouv.fr

Pour suivre l'actualité des contrôles des installations nucléaires de base et en savoir plus sur la distribution d'iode : <u>www.asn.fr</u> (rubrique L'ASN informe puis Situations d'urgence)

B15 - VAL-DE-SAÔNE/DOMBES Tirage 64 560 ex. - Réalisation : MAGAZINE&FILS. - RCS Lyon B FR 34 341 572 089 Illustrations ©Joe McDermott/Marie Bastille - Cartographie : DREAL AURA/Latitude-Cartagène/M&F Impression : Imprimerie Vincent - Papier 100% PEFC - Oct. 2023